



**RETURN BIDS TO:**

**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -  
TPSGC

11 Laurier St. / 11, rue Laurier

Place du Portage, Phase III

Core 0B2 / Noyau 0B2

Gatineau

Québec

K1A 0S5

Bid Fax: (819) 997-9776

**SOLICITATION AMENDMENT  
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

**Comments - Commentaires**

Ce besoin comporte des exigences relatives à la sécurité.

**Vendor/Firm Name and Address**

Raison sociale et adresse du  
fournisseur/de l'entrepreneur

**Issuing Office - Bureau de distribution**

Informatics Professional Services Division / Division  
des services professionnels en informatique

Les Terrasses de la Chaudière

10, rue Wellington, 4ième

étage/Floor

Gatineau

Québec

K1A 0S5

|   |  |
|---|--|
| <b>Title - Sujet</b><br>SPICT-Services d'applications   |  |
| <b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b><br>G9292-203481/D  | <b>Amendment No. - N° modif.</b><br>002      |
| <b>Client Reference No. - N° de référence du client</b><br>ESDC PReq 100013481  | <b>Date</b><br>2020-07-25                    |
| <b>GETS Reference No. - N° de référence de SEAG</b><br>PW-\$\$ZM-380-38312  |  |
| <b>File No. - N° de dossier</b><br>380zm.G9292-203481   | <b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>       |
| <b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b><br><b>at - à 02:00 PM</b><br><b>on - le 2020-08-20</b>  |  |
| <b>F.O.B. - F.A.B.</b><br><b>Plant-Usine:</b> <input type="checkbox"/> <b>Destination:</b> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Other-Autre:</b> <input type="checkbox"/> |  |
| <b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b><br>Cook, Gail   | <b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b><br>380zm  |
| <b>Telephone No. - N° de téléphone</b><br>(613) 858-9369 ( )  | <b>FAX No. - N° de FAX</b><br>(819) 956-2675 |
| <b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b><br><b>Destination - des biens, services et construction:</b><br><br>EMPLOYMENT AND SOCIAL DEVELOPMENT CANADA     |  |

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

|  |  |
|--|--|
| <b>Delivery Required - Livraison exigée</b>  | <b>Delivery Offered - Livraison proposée</b> |
| <b>Vendor/Firm Name and Address</b><br><b>Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur</b>   |  |
| <b>Telephone No. - N° de téléphone</b><br><b>Facsimile No. - N° de télécopieur</b>   |  |
| <b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm</b><br><b>(type or print)</b><br><b>Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/</b><br><b>de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b> |  |
| <b>Signature</b>   | <b>Date</b>                                  |

Solicitation No. - N° de l'invitation  
G9292-203481/D

Amd. No. - N° de la modif.  
002

Buyer ID - Id de l'acheteur  
380zm

Client Ref. No. - N° de réf. du client  
G9292-203481

File No. - N° du dossier  
380zmG9292-203481

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

---

## MODIFICATION N° 002

La présente modification vise à apporter des modifications à la demande de propositions (DP) et à répondre aux questions des soumissionnaires.

### **MODIFICATIONS À LA DP :**

#### **1. À la Pièce jointe 4.2 de la DP, Critères techniques cotés – Services d'applications, CTC1, 2e paragraphe :**

##### **Supprimer :**

Pour démontrer qu'il s'agit de catégories de ressources similaires, le soumissionnaire doit établir une correspondance entre au moins 70 % des tâches de l'EDT et les tâches de la catégorie de ressources connexe selon le contrat de référence. Si la proportion de 70 % des tâches se traduit par une décimale (p. ex. 4,8 tâches), le nombre de tâches sera arrondi vers le bas (autrement dit, 4 tâches seront acceptées comme étant équivalentes). Pour les catégories de ressources identiques, le Canada considérera automatiquement que les catégories de ressources citées en référence et obtenues au moyen du mécanisme de passation de marchés des SPICT correspondent à 70 % aux tâches de l'énoncé des travaux pour cette exigence.

##### **Insérer:**

Pour démontrer qu'il s'agit de catégories de ressources similaires, le soumissionnaire doit établir une correspondance entre au moins 70 % des tâches de l'EDT et les tâches de la catégorie de ressources connexe selon le contrat de référence. Si la proportion de 70 % des tâches se traduit par une décimale (p. ex. 4,8 tâches), le nombre de tâches sera arrondi vers le bas (autrement dit, 4 tâches seront acceptées comme étant équivalentes). Pour les catégories de ressources identiques, le Canada considérera automatiquement que les catégories de ressources citées en référence et obtenues au moyen du mécanisme de passation de marchés des SPICT ou des ProServices correspondent à 70 % aux tâches de l'énoncé des travaux pour cette exigence.

---

## **QUESTIONS ET RÉPONSES :**

### **Question 1 :**

RE : Pièce jointe 4.1 – Critères techniques obligatoires, Services d'application, CTO1

Nous avons une question concernant le calendrier du contrat et nous nous demandions si :

- a) L'État accepterait-il deux (2) contrats qui ont été actifs au cours des dix (10) dernières années de la date de publication de la demande de soumissions?

Ou

- b) L'État accepterait-il qu'un (1) contrat soit actif au cours des cinq (5) dernières années et que le deuxième contrat soit actif au cours des dix (10) dernières années?

### **Réponse 1**

Votre recommandation a été prise en compte, mais le CTO1 restera inchangé.

### **Question 2 :**

En raison de l'ampleur et de la complexité de la préparation d'une réponse à cette demande, l'État accorderait-il une prolongation jusqu'au 16 septembre 2020?

### **Réponse 2**

La date de clôture a été reportée au 20 août 2020.

### **Question 3**

En ce qui concerne le critère n° CTC1, faut-il fournir une description des tâches dans l'énoncé des travaux (EDT) de la demande de propositions (DP) si les références se rapportent à des contrats obtenus par l'intermédiaire de **ProServices** et si les catégories de ressources correspondent aux catégories de la DP?

### **Réponse 3**

Le Canada jugera automatiquement que les catégories de ressources référencées qui correspondent aux catégories de la DP, obtenues par l'entremise du mécanisme de passation de marchés de ProServices, correspondent à 70 % de l'énoncé des travaux.

### **Question 4**

En ce qui concerne la demande en question, nous demandons respectueusement à l'État d'envisager d'accorder une prolongation de deux semaines de la date de clôture de la présente DP afin de donner à tous les soumissionnaires assez de temps pour fournir une réponse de qualité et conforme à Emploi et Développement social Canada (EDSC). Avec la crise actuelle de la COVID-19, de nombreux organismes travaillent à distance ou avec des horaires réduits et, de ce fait, ont besoin de plus de temps pour soumettre leurs réponses. Veuillez également noter qu'en même temps, il existe un grand nombre de demandes de propositions du gouvernement du Canada dont les dates de clôture se situent à peu près dans le même délai que la DP concernée.

### **Réponse 4**

La date de clôture a été reportée au 20 août 2020.

#### Question 5

Afin de permettre des réponses plus solides et un processus de passation de marchés plus équitable, le Canada peut-il prolonger de trois (3) semaines la date de clôture de cette DP jusqu'au 19 août? La date de clôture actuelle impose des contraintes de temps excessives à la communauté des fournisseurs, ce qui a une incidence sur l'équité du processus de passation de marchés et la solidité des réponses aux demandes de propositions. En voici les raisons :

- EDSC a actuellement deux DP de niveau 2 importantes qui doivent être lancées respectivement les 5 et 6 août, ce qui exige un niveau d'effort élevé.
- Cette DP nécessite la cartographie de (jusqu'à) 44 catégories de ressources. Il s'agit d'une entreprise importante à mener à bien, en particulier dans le contexte actuel de la COVID-19, qui crée des défis à travailler à distance et à établir des liens avec les clients et les experts-conseils.

#### Réponse 5

La date de clôture a été reportée au 20 août 2020.

#### Question 6

Les CTO (g) (iv) et le CTC1 (e) (iv) exigent « une brève description des services fournis par la ressource »;

En ce qui concerne ces deux exigences, EDSC permet actuellement que « pour les mêmes catégories de ressources, le Canada considère automatiquement que les catégories de ressources référencées, acquises par le mécanisme de passation de marchés des SPICT, correspondent à 70 % aux tâches de l'EDT pour cette exigence ».

EDSC peut-il permettre la même conformité à l'égard des CTO1 (g) (iv) et CTC1 (e) (iv) en vertu desquels un soumissionnaire n'a pas besoin de fournir « une brève description des services fournis » pour les catégories achetées par l'entremise de la même catégorie des SPICT?

Il y a jusqu'à 64 noms de ressources soumis pour cette demande. Cela permettra d'économiser un temps d'évaluation considérable et d'alléger la charge de travail excessive de la communauté des fournisseurs.

#### Réponse 6

Les soumissionnaires n'ont pas à fournir une « brève description des services fournis » pour les catégories achetées dans la même catégorie des SPICT ou des ProServices.

#### Question 7

EDSC est l'un des plus grands ministères du gouvernement fédéral, qui joue un rôle essentiel pour le gouvernement canadien en fournissant des services essentiels aux Canadiens. Cela inclut des millions de transactions liées aux prestations dans les principales institutions sociales comme la Sécurité de la vieillesse, l'Assurance emploi, Guichet-emplois Canada et le Régime de pensions du Canada. Ces services n'ont fait que croître en importance compte tenu de l'actuelle urgence sanitaire de la COVID-19, tout comme le rôle d'EDSC dans la réponse du gouvernement concernant la PCU, la PCUE, la SSUC, etc.

Les services requis pour cette DP sont essentiels au succès futur d'EDSC; cependant, la DP sous sa forme actuelle ne suffit pas à stimuler les taux du marché pour attirer des experts-conseils en TI qualifiés. Les compétences requises dans le cadre de la DP sont généralement acquises dans le cadre de contrats importants des SPICT. Sur la base de deux récentes demandes de services d'application avec des seuils similaires pour marquer des points complets (ASFC 47419-226879/A) et (Transports

Canada WS1-T8086-172450/A), nous nous attendons à ce qu'il y ait des soumissions conformes avec un taux médian inférieur à la valeur du marché. La seule façon de remporter un contrat qui reçoit un nombre élevé de soumissions conformes est d'être le moins cher, ce qui est probable pour cette soumission étant donné les seuils actuels de la présente DP.

Afin d'accroître les chances d'EDSC d'attribuer un contrat susceptible d'attirer de solides compétences en TI, conformément à son mandat :

#### **Question 7A**

**CTO1 (d)** – EDSC peut-il modifier les critères comme suit : « Doit avoir été pour un contrat minimum d'une valeur facturée de 5 millions de dollars (modifications et taxes applicables comprises) ».

La mesure de la valeur du contrat prouve seulement qu'un soumissionnaire a décroché le contrat. Le fait d'avoir facturé cette valeur prouve qu'un soumissionnaire a fourni les services requis pendant toute la durée du contrat. Les contrats de services d'application du volet 1 des SPICT sont généralement de grande taille et d'une valeur facturée élevée. Ce changement serait une façon appropriée d'évaluer la capacité d'un soumissionnaire à fournir avec succès et en permanence des services à grande échelle.

#### **Réponse 7A**

Votre recommandation a été prise en compte, mais le CTO1 restera inchangé.

#### **Question 7B**

**CTO1** – EDSC peut-il modifier les critères comme suit : « Utiliser trois (3) contrats distincts de GI/TI qui ont fourni des services d'application aux clients comme décrit à l'annexe A de l'énoncé des travaux (EDT) de cette exigence...? » Il reste un grand nombre d'entreprises qui ont conclu plus de trois (3) contrats de services d'application qui répondent aux critères au cours des cinq (5) dernières années.

#### **Réponse 7B**

Votre recommandation a été prise en compte, mais le CTO1 restera inchangé.

#### **Question 7C**

**CTC1** – EDSC peut-il modifier les critères comme suit : « Les contrats de référence et les ressources désignées pour répondre aux CTO1 ne peuvent pas être désignés à nouveau pour la même catégorie de ressources du CTC1. Une ressource ne peut pas être nommée plus d'une fois pour la même catégorie de ressources. »

Le format actuel de CTC1 permet aux soumissionnaires qui n'ont peut-être remporté que deux contrats importants des SPICT de satisfaire à tous les critères, car les contrats de CTO1 peuvent être utilisés. Le changement ci-dessus permettrait de montrer une plus grande étendue d'expérience d'entreprise dans les catégories de compétences requises.

#### **Réponse 7C**

Votre recommandation a été prise en compte, mais le CTO1 restera inchangé.

#### **Question 7D**

**CTC1** – EDSC peut-il confirmer que seules les catégories de niveau 3 des SPICT comptent pour la conformité pour les catégories « A.3 – Analyste-programmeur - PRO » et « A.4 – Analyste de systèmes - PRO »? A.3 et A.4 ne sont que des catégories de niveau 3 dans le contrat qui en résulte.

Solicitation No. - N° de l'invitation  
G9292-203481/D

Amd. No. - N° de la modif.  
002

Buyer ID - Id de l'acheteur  
380zm

Client Ref. No. - N° de réf. du client  
G9292-203481

File No. - N° du dossier  
380zmG9292-203481

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

La mesure de la capacité d'un soumissionnaire à fournir ces ressources en tant que niveau supérieur est cohérente avec le contrat qui en résulte.

**Réponse 7D**

Vos commentaires ont été pris en compte, mais l'exigence reste la même. Le critère actuel vise à ce que les soumissionnaires démontrent qu'ils ont fourni des catégories de ressources identiques ou similaires en fonction des tâches prévues dans l'EDT. Le niveau d'expérience des ressources proposées sera évalué à l'étape de l'autorisation des tâches du contrat résultant et les soumissionnaires sont donc tenus de proposer des tarifs correspondant à une ressource de niveau 3. Le contrat qui en résulte contient des modalités qui traitent des mesures correctives pouvant être prises par le Canada si un soumissionnaire proposait des tarifs au moment de la soumission pour des catégories de ressources qu'il refuse ensuite d'honorer.

**Question 8**

Pour le CTO1, l'État pourrait-il modifier le critère afin d'exiger un (1) contrat au lieu de deux (2)? Cette modification a été acceptée pour 2 DP similaires pour EDSC qui avaient un critère obligatoire similaire. Compte tenu du nombre de ressources et du nombre de catégories à démontrer, il serait rare d'avoir deux (2) contrats de cette ampleur avec les cinq (5) mêmes catégories et dans les mêmes délais.

**Réponse 8**

Votre recommandation a été prise en compte, mais le CTO1 restera inchangé.

**Question 9**

Pour le CTO1, en démontrant la fourniture de 5 catégories sur les 14 catégories énumérées dans la DP, nous supposons que la démonstration du testeur de niveau 3 et du testeur de niveau 2 comptera comme la démonstration de 2 catégories. Pourriez-vous confirmer?

**Réponse 9**

Le testeur de niveau 3 et le testeur de niveau 2 ne comptent pas comme deux catégories puisque nous ne considérons pas les niveaux comme des catégories uniquement.

**Question 10**

Cette soumission a été prolongée jusqu'au 20 août. Comme la période de questions se termine 10 jours civils avant la date de clôture des soumissions, ai-je raison de supposer que le dernier jour pour les questions est le 10 août?

**Réponse 10**

Confirmé.

**TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DEMEURENT INCHANGÉES.**